



Commune de Tannay

Tannay, le 17 mai 2022 / sb/dr/10.03

Préavis N° 10

Au Conseil communal de Tannay

PREAVIS DE LA MUNICIPALITE RELATIF A UNE DEMANDE DE CREDIT DE 380'000 CHF POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PECHERIE SUR LA ZONE LACUSTRE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Lors du remaniement de la zone lacustre, il a été prévu à Mies de conserver la plage et le chantier naval qui a été entre temps rénové. A côté de la plage, depuis de très nombreuses années, il y avait une pêcherie devenue plus que vétuste et ne répondant plus aux normes actuelles. A la faveur de ce remaniement, il a été prévu de transférer la pêcherie de Mies à Tannay afin de laisser plus d'espace à la plage très fréquentée par nos habitants entre autres.

Cette pêcherie a plusieurs avantages : tout d'abord, au niveau environnemental, la possibilité de favoriser un circuit court de distribution, soit directement du producteur au consommateur. A cela s'ajoute la venue d'un commerce de proximité qui générera un loyer permettant ainsi d'amortir cette construction.

Pour de nombreux habitants, l'ancienne pêcherie était très appréciée et il serait dommage de ne plus avoir la possibilité d'acheter du poisson frais.

Emplacement

L'emplacement de cette pêcherie avait déjà été mentionné dans le préavis no 59 (présenté par l'ancienne législature) sur l'aménagement des Rives du Lac. Ce préavis a d'ailleurs été approuvé par le Conseil communal en mars 2021. Le lieu prévu pour cette construction se trouve au nord du port et a l'avantage de ne pas empiéter sur la zone réservée aux loisirs.

photo montage de la pêcherie en annexe

Construction

Comme vous pouvez le constater, nous avons privilégié une cohérence entre le pavillon et la pêcherie, que ce soit sur le plan architectural ou au niveau de la couleur qui se marie avec celle de la buvette.

Cette construction sera dans les mêmes matériaux que ceux du pavillon avec une surface au sol à peu près semblable.

Coût de la construction

Comme toute construction, nous devons prévoir une isolation suffisante pour réduire, dans la mesure du possible, l'utilisation du chauffage. Des panneaux photovoltaïques sont également prévus. La pêcherie doit en outre répondre à des normes d'hygiène très strictes telles que l'obligation de poser du carrelage au sol et aux murs ainsi qu'une ventilation. A cela s'ajoute une chambre froide pour le stockage du poisson et une surface extérieure pour suspendre les filets. A noter que nous faisons une réelle économie au niveau des plans car notre employé technique les a lui-même réalisés ce qui nous a dispensés de faire appel à un architecte.

TABLEAU DES COÛTS – PÊCHERIE DE TANNAY	
Postes	Montants
Dossier enquête CAMAC	0.00
Direction et coordination des travaux	0.00
Maçonnerie terrassement canalisations	70 231.00
Ossature bois	94 255.00
Menuiseries intérieures	11 184.00
Menuiseries extérieures	16 050.00
Peinture extérieure bois	5 663.00
Peinture intérieure	2 912.00
Sanitaires	30 000.00
Electricité	19 591.00
Chauffage	31 500.00
Climatisation	4 416.00
Chambre froide	12 642.00
Etanchéité	3 524.00
Chape et isolation sous-chape	6 000.00
Carrelage et faïences	20 803.00
Ferblanterie	9 040.00
Tablettes fenêtres	1 895.00
Stores	3 478.00
Aménagement extérieure (dalle)	9 700.00
Panneaux photovoltaïques	0.00
Bilan thermique	500.00
Géomètre	5 500.00
Abattage arbre	0.00
Introduction ESP	1 000.00
Taxes diverses	7 031.00
Divers et imprévus (3,4%)	13 085.00
Total TTC	380 000.00

Décision

En conclusion,

vu : le préavis municipal N° 10 relatif à une demande de crédit de 380'000 CHF/TTC destiné à financer la construction d'une pêcherie sur la zone lacustre à Tannay.

vu : le rapport de la Commission des finances

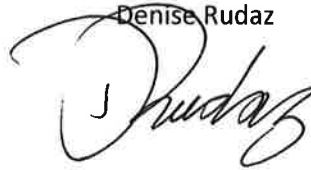
attendu : que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour

nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

- d'autoriser la Municipalité à réaliser les travaux proposés dans le présent préavis,
- de lui octroyer à cet effet un crédit de 380'000 CHF dont le montant sera financé par la trésorerie courante ou par l'emprunt si nécessaire,
- de l'autoriser à amortir ce montant sur une durée de 20 ans.

Pour la Municipalité :

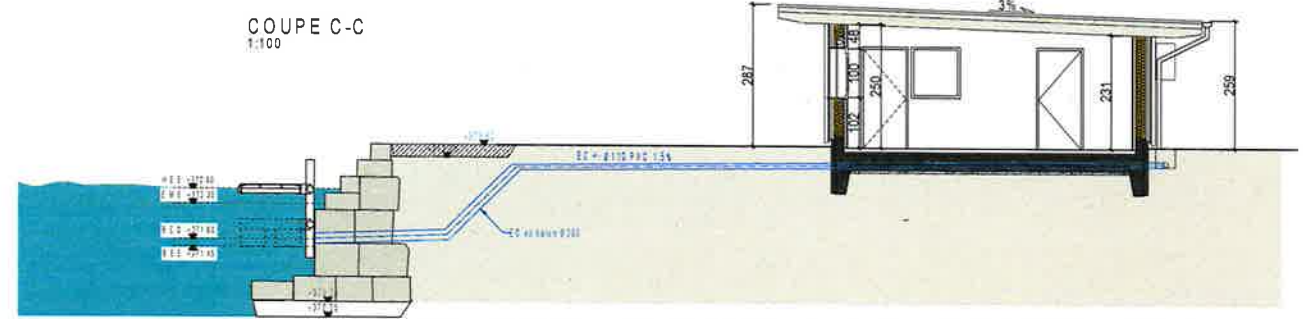
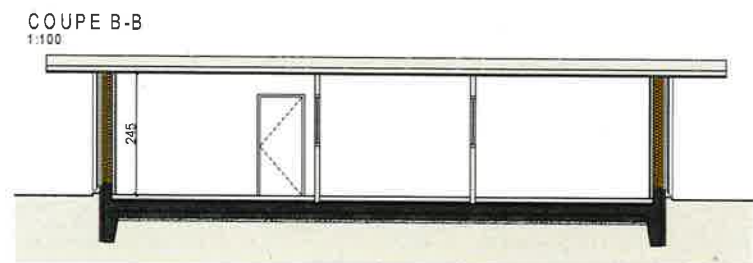
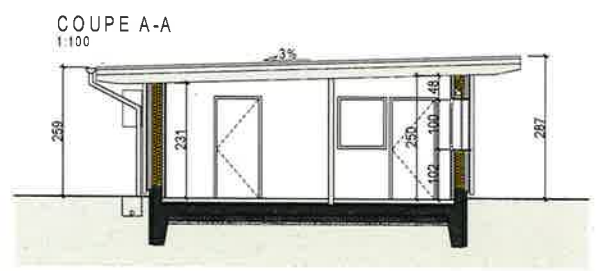
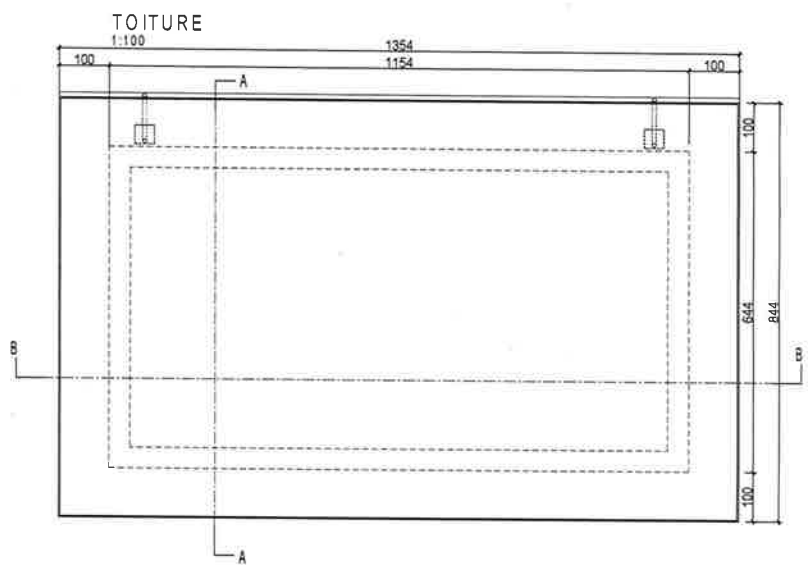
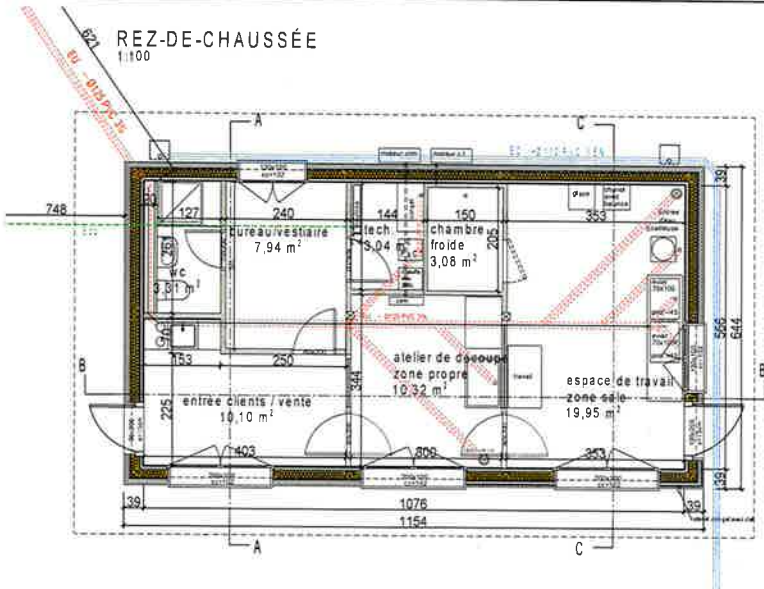
La Syndique :
Denise Rudaz



La Secrétaire :
Ariane Kartzakoff



Annexes : Photo du pavillon, photo montage de la pêcherie et plan



RCP REALISATION CABANE DU PECHEUR
Route Suisse, Tannay

PROJET: Réalisation de la cabane du pêcheur
Parcelle n°229, Tannay la Commune,

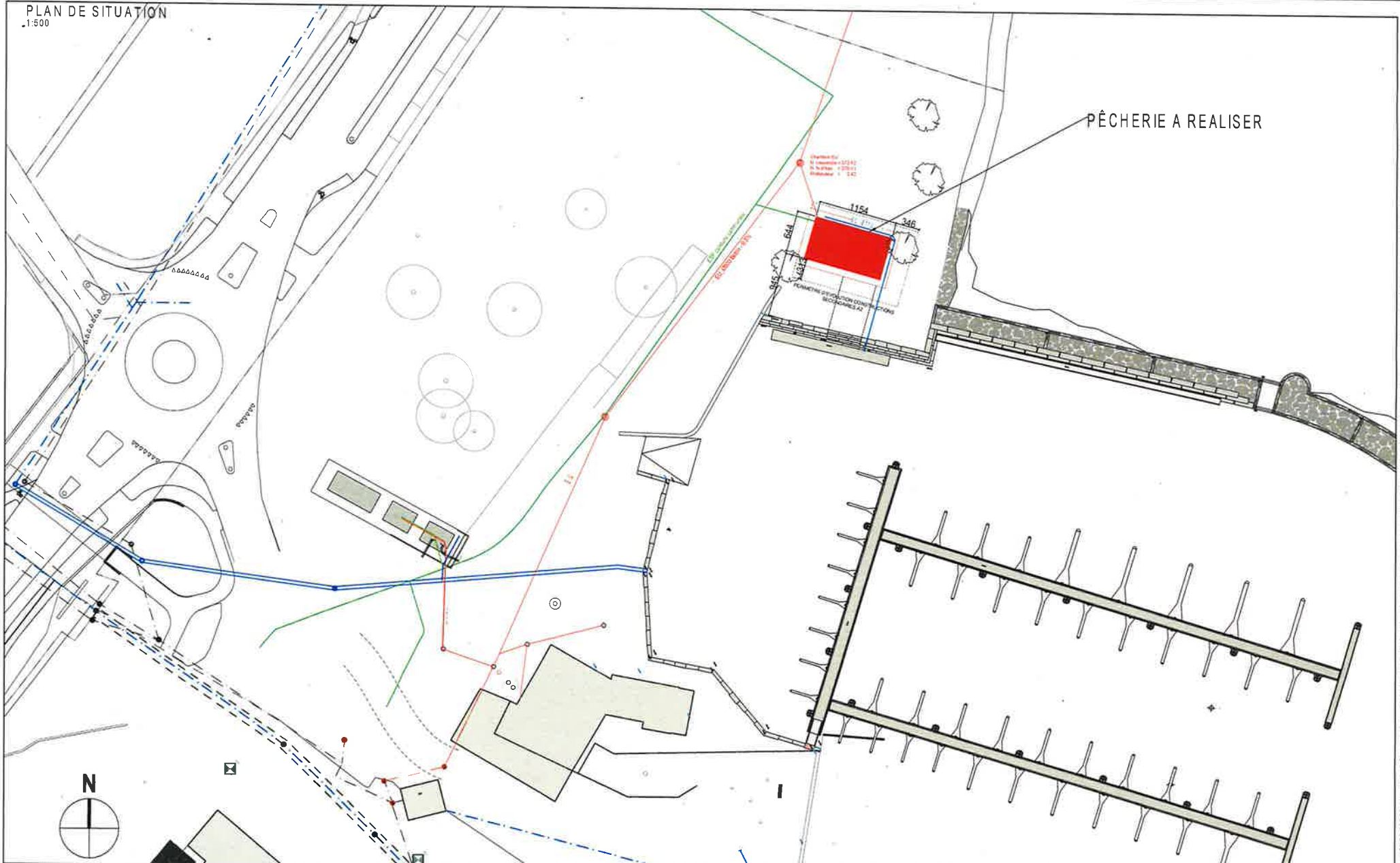
MAÎTRE DE L'OUVRAGE:
Commune de Tannay

Projet et direction de travaux:
Toscaro Rossello
Architecte Rég A
Technicien Commune de Tannay
Tél: +33 (0)3 20 51 98 | rossello@tannay.fr

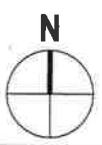
ENQUETE	PLAN	REZ - TOITURE - COUPES	DATE 21.03.22
	ECHELLE	1/100	
	PHASE	ENQUETE	
	N° Plan RCP 01	18000 x	
	DM	42.00 x 29.7 cm	
	DESS	TR	
			REF.

L'ARCHITECTE DÉCLARE QU'IL A ÉLABORÉ CE PROJET EN SA QUALITÉ DE CONCEPTEUR ET QU'IL N'EST PAS EN POSSESSION D'UN ATTESTATION DE DÉCLARATION D'INTÉRÊT PARTICULIER (ADIP) EN DATE DE DÉPÔT DE CE PROJET.

PLAN DE SITUATION
1:500



PÊCHERIE A REALISER



RCP REALISATION PÊCHERIE
Route Suisse, Tannay

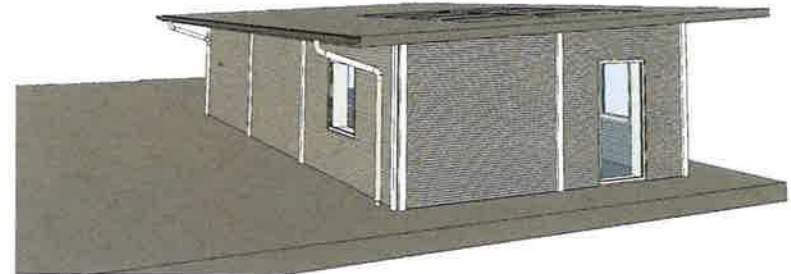
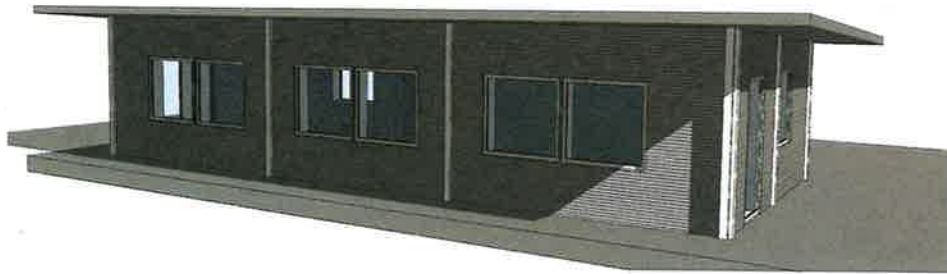
Réalisation de la cabane du pêcheur
Parcelle n°229, Tannay la Commune

MAÎTRE DE L'OUVRAGE:
Commune de Tannay

Projet et direction de travaux:
Tracette Saccosino
Architecte Régis V.
techniciens Commune de Tannay
Tel: +1 (91) 321 51 98 - tracette@tannay.ch

ENQUETE	PLAN	SITUATION	DATE	16.06.22
	ECHELLE	1:500		
	PHASE	ENQUETE		
	N° Plan RCP-01	Index: 1		
	DIM	42.00 x 29.7 cm		
	DESS	TR		

1 - 2024 - PLAN DE SITUATION - REALISATION PÊCHERIE - PARCELLE N° 229 - TANNAY - COMMUNE DE TANNAY - REG. CAD. 12740 - N° SURFACE 295 M² - N° NUMERO 1154 - 16.06.22



Commune de
Tannay

RCP REALISATION PÊCHERIE
Route Suisse, Tannay

PROJET: Réalisation de la cabane du pecheur
Parcelle n°229, Tannay la Commune,

MAÎTRE DE L'OUVRAGE:
Commune de Tannay

Projet et Direction de travaux:

Architecte Reg A. Trossano Raccalino
Ingenieur Commune de Tannay
Tel: +1 (79) 231 51 95 - r.trossano@tannay.ch

ENQUETE

PLAN: COUPE - IMAGES 3D
ECHELLE: 1:50
PHASE: ENQUETE

N° Plan: RCP-03 - (date: 8)
DIM: 42,88 x 23,7 m
DESU: TA

DATE: 16.06.22

REF.:



Présidé par M. Guillaume Bénard, Président

LE CONSEIL COMMUNAL DE TANNAY

COMMUNE DE TANNAY



CONSEIL COMMUNAL

Où l'exposé de la Municipalité,
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ACCEPTE

A l'unanimité A la majorité

20 OUI 6 NON BLANC NUL ABSTENTION

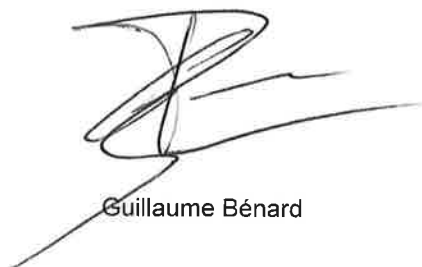
Préavis N° 10

**relatif à la demande de crédit
pour la construction de la pêcherie**

Conformément aux articles 110 et ss. LEP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du 27.06.2022

Le Président :


Guillaume Bénard



La Secrétaire :



Anne-Sophie Nuoffer